



« Carte blanche » à l'AFHJ

Projet porté au nom de l'association
par Claude Gauvard, vice-présidente

Table-ronde

Samedi 7 octobre 2023, de 15h30 à 17h,
au Palais de justice de Blois
(salle du tribunal correctionnel)

**« Le mort, le juge et le «vif» :
transmettre, du Moyen Âge à nos jours »**

« Le mort saisit le vif », cet adage issu du Moyen Âge structure la transmission des biens dans la société d'Ancien régime et favorise la vision patriarcale et mémorielle de la famille que les codes napoléoniens ont en grande partie reprise. Dans une première partie, on rappellera quels conflits de succession font intervenir le juge, passant éventuellement du civil au criminel. L'honneur est au cœur de la procédure, d'où l'importance des réhabilitations judiciaires (affaire Flavy au XVe siècle, Calas au XVIIIe siècle, Rivière au XIXe siècle). Depuis la seconde guerre mondiale, la justice transmet une mémoire transgénérationnelle, qu'il s'agisse des demandes de réparations des descendants d'esclaves ou de la spoliation des biens des juifs. Une seconde partie cherchera à savoir comment le « vif » saisit le mort ou comment les décisions judiciaires, voire le procès lui-même, établissent et garantissent la mémoire. Sous l'Ancien régime, elle se transmet par des rites (ressaisine pour les biens, amende honorable). C'est encore le cas dans les territoires coutumiers français (Guyane). Des conflits de mémoire existent (Martin Guerre). Des représentations du condamné lient passé, présent et futur. Après la Seconde guerre mondiale, le procès lui-même devient porteur de mémoire, voire d'histoire, avec constitution d'archives écrites et filmées. Aujourd'hui, les procès terroristes participent d'un cérémonial destiné à transmettre le souvenir et à apaiser les parties civiles. Autrement dit, même si elle peut s'en défendre, la justice participe au travail de deuil pour les familles et la collectivité tout entière.



Modérateur

Denis Salas, ancien magistrat, président de l'AFHJ, enseignant associé à l'Ecole Nationale de la magistrature (ENM) et directeur scientifique de la revue *Les Cahiers de la justice*

Intervenants

Florent Garnier, professeur d'histoire du droit à l'Université Toulouse 1, directeur du CTHDIP (Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques)

Claude Gauvard, professeure émérite d'histoire du Moyen Âge à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre senior honoraire de l'Institut universitaire de France, Fellow de la Medieval Academy of America, vice-présidente de l'AFHJ

Sylvie Humbert, professeure HDR d'histoire du droit à l'Université catholique de Lille, Centre de recherches sur les relations entre les risques et le droit (C3RD), secrétaire générale de l'AFHJ

Jean-Paul Jean, président de chambre honoraire à la Cour de cassation, secrétaire général de l'Association des Hautes Juridictions de Cassation des pays ayant en partage l'usage du Français (AHJUCAF), vice-président de l'AFHJ

Cette carte blanche est organisée par l'AFHJ, en partenariat avec le comité Histoire et Patrimoine du ministère de la Justice